

Le rapport moral du président Jean-Marc Rigalleau

Je vous remercie pour votre présence. Monsieur Le Maire Thierry LAVIT et Monsieur Mohamed DILMI, adjoint au maire chargé des Sports s'excusent mais ils ne peuvent pas être parmi nous ce soir. Je souhaite la bienvenue à Monsieur Julien Laborde, conseiller municipal et Jean-Luc CAZAUX, Président de la Fédération de Pêche ainsi que toutes les personnes présentes à cette assemblée générale.

Le nombre d'adhérents de L'AAPPMA des Pêcheurs Lourdais et du LAVEDAN est en diminution. En 2022 nous atteignons le nombre de 1801.

Après la crue de janvier 2022 et son incidence sur les frayères, la sécheresse exceptionnelle a impacté tous nos cours d'eau : le gave n'a jamais connu un débit aussi faible, certains ruisseaux se sont asséchés dont le Bergons sur plus de 600 mètres, le niveau du lac de Lourdes a baissé de 70 cm.

Malgré tout, les pêcheurs ont pu pratiquer leur loisir préféré, certes avec difficulté mais pendant toute la saison.

Heureusement le peuplement de nos cours d'eau est resté stable, les pêches d'inventaires réalisées en fin de saison par la fédération ont confirmé cette tendance.

Il faut dire que notre fédération remplit son rôle en réalisant des pêches de sauvetage sur les cours d'eaux du département les plus menacés.

En ce qui concerne le déversement de truites en surdensités, un gros effort a été réalisé en 2022. 2075 kg de truites ont été déversés sur le gave et ses affluents soit 300kg de plus que l'année précédente.

La production de notre écloserie nous a permis de relâcher 470 000 alevins de truites farios et 10 000 alevins de saumon de fontaine issus d'œufs provenant de la pisciculture de Cauterets. Je remercie tous les bénévoles qui ont participé à ces alevinages,

Les trois parcours «Truites Loisirs» sont toujours très fréquentés sur les secteurs d'Argelès, Lourdes et St Pé. Ces parcours ont été alevinés à raison d'un lâcher par mois pour un total de 1300kg de truites arc en ciel dont 450 kg par secteurs Argelès, Saint Pé et Lourdes.

Le parcours no kilt attire de nombreux pratiquants. Toujours 2 modes de pêche autorisés sur ces parcours : le toc et la mouche. Par contre certains propriétaires riverains se sont plaints de dégradations notamment sur les cultures. Les pêcheurs qui pratiquent ce parcours doivent absolument respecter la signalisation d'accès que nous avons mis place.

Le Lac de LOURDES

Pour la dernière année avec les techniciens de la fédération à l'aide d'une caméra, nous avons contrôlé les 18 frayères à sandres installées en 2018. Comme en 2021 la moitié étaient occupées. Nous avons également vu quelques frayères naturelles, la reproduction

du sandre est donc réelle sur le lac.

Nous y avons relâché, fin 2022, 75kg de brochets 100Kg de sandres, et ce mois de Janvier 200Kg de carpes sur le lac.

Ruisseaux de montagne.

L'héliportage financé par la fédération nous a permis d'aleviner sur le ruisseau d'Ourrec 3000 alevins.

Les volontaires de l'AAPPMA ont transporté 6000 alevins sur les ruisseaux d'Isaby et 4000 sur ceux du Cabaliros.

Les lacs de montagne seront alevinés par la fédération en 2023.

Les animations

C'est une tradition, maintenant de nombreux pêcheurs sont venus se faire la main le dimanche avant l'ouverture au cours de la partie de pêche organisée au lac de Boô-Silhen.

Plusieurs parties de pêches ont été organisées.

Pour la Saint Pierre à Lourdes c'est sur le ruisseau du Baratchélé qu'a été organisée avec succès la partie de pêche réservée aux enfants

Toujours pour la Saint PIERRE c'était également le traditionnel concours de pêche avenue Peyramale. 34 pêcheurs y ont participé. Je remercie tous les détaillants qui nous ont gracieusement offert certains lots.

Argelès, pendant les vacances d'été, au cours de 2 après-midi dans le bassin du parc du casino, c'est environ une centaine d'enfants qui sont venus s'adonner aux joies de la pêche à la truite.

Avec le CCAS de la ville dans le cadre des Journées citoyennes nous avons organisé pour 14 enfants une journée découverte de la pêche.

Une vingtaine de pêcheurs ont participé au concours, organisé le 5 Septembre sur le gave de Pau en aval du pont de Tilhos.

D'autres parties de pêche ont également eu lieu notamment à Agos-Vidalos, et St Pé. Sans oublier les parcours enfants à Argelès, Salles, St Pé et Ferrière.

Au mois de septembre 2022, nous avons participé à la fête des associations à Lourdes.

L'AAPPMA à participé au lac de Lourdes sous l'égide de la fédération à l'organisation d'une manche du trophée Float-tube Occitanie.

A St Pé toujours, animée par Pierre Cachat-Melat (Titulaire du BP Jeeps) et aidé de Bernard Sanahuja, notre école et atelier pêche nature pour l'initiation à toutes les techniques de pêche fonctionne tous les mercredis, de Février à fin Juin.

Plan Saumon

L'association MIGRADOOR a déversé 90500 alevins de saumon atlantique en amont du lac des gaves, 77 000 sur le gave d'Azun en aval de l'usine de Nouaux et 12 500 sur le Neéz. Le gave de Pau sera plus aleviné en saumons atlantique en amont de Lourdes jusqu'au lac des gaves,

Il a été comptabilisé 1000 saumons en remontai-son sur le gave au comptage d'Artix. La présence de tacons en zone non alevinée prouve que la reproduction naturelle est effective.

Je rappelle que la pêche du saumon est interdite en cas de prise il doit être impérativement remis à l'eau.

Union des AAPPMA de Bassin.

Avec l'Union des AAPPMA du Bassin des Gaves, nous avons participé à une pêche de sauvetage au bassin de Cassiet. Il a été créé un atelier pêche nature itinérant à raison de 2 journées par AAPPMA. Douze enfants ont participé aux séances au bord du gave et du lac organisées par les guides de pêches Clément Latapie et Pierre-Adrien Ginesté.

Cormorans

La dérégulation a été interdite suite aux recours en annulations de décret ministériel déposés devant le conseil d'état par la Ligue de Protection des Oiseaux. Il n'y donc pas eu de tir sur les cormorans en 2022. Des négociations sont en cours afin de pouvoir réguler ce prédateur.

Garderie

Les gardes de l'AAPPMA ont contrôlé 143 pêcheurs et établi 1 procès-verbal.

Pour 2023

Les permis de pêche sont en vente depuis le 15 décembre dans tous les points habituels : au tabac pesse La Cig'Halle et à l'Office de Tourisme à Lourdes. Chez Serge Laborde et à l'office de Tourisme à Argelès, dans les mairies de Ferrières et de Saint Pé, Deux nouveaux dépositaires sur Lourdes le Centre Leclerc de Lourdes et Aux pêcheurs du Gave géré par Monsieur Ibanez qui a repris le magasin Groc'Animaux, et bien sûr sur internet www.carte.pêche.fr

En 2023 les permis de pêche ont augmenté :

La carte personne majeure inter fédérale coûte 105€

La carte personne majeure 80€

La carte découverte femme 36 €
La carte personne mineure moins de 18 ans 22€
La carte découverte moins de 12 ans 7 €
La carte hebdomadaire 7 jours 34€
La carte journalière 17 €
Le timbre halieutique 40 €

Sur ces augmentations, l'AAPPMA touchera en retour 1€ supplémentaire sur les cartes majeures et 0,50€ sur les autres.

Le SDDL (schéma départemental de développement du loisir pêche) va être mis en application. Il est constitué de 40 fiches actions qui régiront la politique de la fédération et des AAPPMA sur le développement du Loisir pêche dans notre département.

500 000 œufs de truites farios et 10 000 de saumons de fontaine seront incubés dans notre écloserie. Ce qui devrait nous permettre de déverser sur tout le bassin au minimum 450 000 alevins.

Un effort sera donc fait pour le déversement d'alevins sur nos cours d'eau qui ont subi un étiage important notamment sur le haut du Bergons, le Neez, l'Azun et l'Ouzom sans oublier le gave de Pau.

Comme en 2022 Il est prévu de déverser : 2015 kg de truites, cela représente un gros effort financier pour notre AAPPMA puisque le kilo de truite au départ de la pisciculture à augmenté de 1 euro.

Les Parcours

Les trois parcours «truites loisirs» sont maintenus.

Attention à la réglementation, Toujours 5 salmonidés par pêcheur et par jour.

Pour des raisons pratiques ou climatiques les dates empoisonnements figurant sur le guide peuvent être modifiées ou reportées.

Le parcours NOKILL sur 1200 m en amont du viaduc du Pic du Jer jusqu'au pont Neuf est lui aussi maintenu.

Les pêcheurs qui pratiquent ce parcours doivent absolument respecter la signalisation d'accès que nous avons mise en place.

Un parcours enfant est créé sur l'Echez au centre du village Les Angles.

Les emplacements des réserves de pêche sont inchangés en dehors de la réserve de la Roselière, au nord-est du lac de Lourdes, qui est supprimée.

Les animations 2023

Les animations traditionnelles seront maintenues en 2023 :

Comme chaque année tous les pêcheurs de l'AAPPMA des Pêcheurs Lourdais et du Lavedan titulaires du permis 2023 sont invités à la partie pêche gratuite au lac de Boosilhen le dimanche avant l'ouverture, c'est à dire le Dimanche 05 Mars 2023 à partir de 9h.

A Lourdes pour les fêtes de St Pierre : pour les adultes le grand concours au bord du

gave Avenue Peyramale. Pour les enfants, partie de pêche à la truite, délocalisé sur le site du Baratchélé qui s'y prête à merveille.

Le 15 Juillet et le 12 Août animation touristique, promenade au fil de l'eau découverte du gave de Pau.

En Septembre, la fête des associations à Lourdes.

Le 15 Août, à Juncalas, une partie de pêche pour les enfants, ainsi qu'à Agos en septembre sans oublier Saint Pé et Ferrières.

A Argelès-Gazost : 2 parties de pêche pour les enfants en juillet et Août, un grand concours de pêche sur le gave de Pau au mois d'août. Dates à définir.

Lac de LOURDES :

La réserve temporaire de la tourbière à l'ouest du lac est maintenue. 200Kg de carpes ont été déversés début Janvier.

Comme tous les ans il y aura des lâchers de carnassiers brochets et sandres

Le programme concernant l'étude de la qualité de l'eau mis en place par la fédération en collaboration avec l'Agence de l'eau et l'Union de Bassin ADOUR GARONNE va se poursuivre en 2023 toujours avec la fédération et la participation active de l'AAPPMA.

Lac des gaves.

Une échelle à poisson vient d'être réalisée au niveau de la figue. Cet ouvrage devrait permettre de retrouver en partie la continuité écologique disparue depuis la crue de 2013.

Pêche 65

Le prochain bulletin Pêche 65 Le MAG vient de paraître. Cette publication gratuite a pour but de vous informer sur les actions et les réalisations des structures associatives de la pêche que ce soit la fédération ou les AAPPMA du département.

L'AAPPMA vient de mettre à disposition chez tous nos dépositaires une brochure en 4 volets intitulée « Les Pêcheurs Lourdais et du Lavedan » destinée à informer tous les pêcheurs des activités de notre association et de la réglementation sur le secteur que nous gérons.

Pour finir

Je veux remercier tous les bénévoles et les membres du conseil d'administration qui se sont investis dans les alevinages et les animations et autres activités réalisées par l'AAPPMA des Pêcheurs LOURDAIS et du Lavedan.

Les bonnes volontés sont toujours les bienvenues. Le terrain et le rapport humain sont toujours plus efficaces que certains commentaires hargneux et sans fondement lancés sur

internet.

L'AAPPMA serait ravie de voir arriver des personnes motivées avec qui échanger pour progressivement passer le flambeau.

Je remercie Monsieur le Maire pour l'agent détaché Jérôme IRIBARNE serviable, sérieux et compétant, pour l'aide concernant le matériel quand besoin est, pour la subvention annuelle et pour la subvention d'aide à l'achat et au fonctionnement de notre véhicule.

Je souhaite à tous une bonne saison de pêche.

ASSEMBLEE GENERALE 2023

RAPPORT MORAL

le Vendredi 24 Février 2023

20h30

Maison de la Connaissance du Risque Sismique